



ATTESTATION DE LABELLISATION 2026

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons l'acceptation de votre école :

GO4SURF SARL

Au sein de notre Label École Française de Surf pour l'année 2026.

Vos clients et moniteurs licenciés bénéficient de ce fait de l'assurance de la Fédération Française de Surf auprès de la compagnie d'assurance fédérale.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations les plus sportives.

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

À Hossegor, le 1er janvier 2026.

Jacques LAJUNCOMME
Président de la Fédération
Française de Surf